RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION

du 11 août 1902.

XII. — Instruments de précision.

3. — Poids et mesures, instruments de mathématiques.

N° 323.649

Brevet de quinze ans demandé le 11 août 1902 par **MM. PORTEBOIS** (Louis-Frédéric) **et GORRAND** (Alphonse), *pour système de distributeur de jetons annulaires*

(Délivré le 15 novembre 1902; publié le 11 mars 1903.)

L'invention est relative à un système de distributeur de jetons annulaires donnant droit à une consommation moyennant l'introduction d'une pièce de monnaie dans l'appareil.

Le fonctionnement de ce distributeur est réglé de façon à partager, d'une manière équitable, les chances de gain entre le joueur et le tenancier.

En principe, notre système de distributeur comporte une tirette de manœuvre, un pied-de-biche que la pièce de monnaie fait redresser pour que la tirette puisse mettre le mécanisme en mouvement, un volant qui s'arrête tantôt en face d'entailles, tantôt en face de pleins, l'arrêt du volant en face d'entailles permettant à une tige de distribution de descendre et de faire dégager un des jetons enfilés sur une broche et qui est présenté au joueur dans une coupe, la disposition mettant également en action un jeu de dés.

Notre invention sera d'ailleurs bien comprise par la description qui suit, en se référant au dessin spécimen annexé, dans lequel :

La fig. 1 représente notre système de distributeur en vue extérieure.

La fig. 2 montre à part, en élévation, l'ensemble du mécanisme dégagé de son enveloppe.

La fig. 3 est également une vue du mécanisme dégagé de son enveloppe.

La fig. 4 représente l'appareil en plan.

La fig. 5 est une coupe horizontale du mécanisme au repos, faite suivant la ligne A-B de la fig. 3.

Les fig. 6 et 7 sont des vues de côté montrant le mécanisme dans deux positions différentes.

La fig. 8 est une coupe horizontale du mécanisme en travail faite suivant la ligne A-B de la fig. 3.

La fig. 9 montre deux variantes de jetons que nous pouvons employer.

Dans ces diverses figures, les mêmes lettres de référence désignent les mêmes parties.

Comme on le voit dans ce dessin, notre système de distributeur comporte une entrée *a* pratiquée dans la porte *b* d'une boîte *c* qui le renferme. Cette entrée correspond à un guide *d* dans lequel passe la pièce de monnaie avant de tomber dans la caisse de l'appareil. Cette pièce, en tombant, vient rencontrer un levier en équerre *e* qui fait redresser un pied-de-biche *f*, et l'appareil est ainsi prêt à fonctionner. Alors, en opérant une traction sur la tirette *g* munie, à cet effet, d'un bouton ou autre organe de préhension et d'une butée *h*, on agit sur le pied-de-biche *f* qui fait déplacer un bras *i* muni d'un cliquet *j*. Un ressort de rappel *g'* ramène la tirette au repos.

Le cliquet *j* vient rencontrer un rochet *k* calé sur un arbre vertical *l* muni, à la partie

Prix du fascicule : 1 franc.

supérieure, d'un volant horizontal *m* portant des entailles *m'* de distance en distance.

L'arbre *n* sur lequel est calé le bras *i* tourne en même temps que ce bras et fait déplacer un secteur *o* sur lequel est attaché un ruban métallique *p* passant sur un galet *q*.

Ce ruban métallique soulève une tige verticale *r* portant, à sa partie supérieure, une dent *s* susceptible de tomber dans une des entailles *m'* du volant *m*.

Quand la dent *s* tombe dans une des entailles *m'*, le joueur a gagné; quand la dent tombe sur un plein, le joueur a perdu, comme nous allons l'expliquer plus loin.

A la partie inférieure, la tige *r* est munie d'une sorte de cliquet de retenue *t* qui maintient des tiges *u* que comporte une des joues d'un tambour *v*.

La même tige *r* est munie également d'une sorte de cliquet de commande *x* qui pousse sur les tiges *u* du tambour, chaque fois que la dent *s* tombe dans une des entailles *m'*.

En poussant ce tambour, un des jetons *y* enfilés sur les broches *z* descend dans un vide ménagé sur la périphérie du tambour, de sorte qu'il échappe à la broche et peut tomber dans un couloir *1* qui le conduit dans une coupe *2*.

En même temps, le cliquet *t* fait déplacer un bras 3, afin de présenter la coupe *2* avec son jeton devant les portes *4* pour que le joueur puisse le prendre facilement.

Le tambour est constitué, comme nous l'avons déjà dit, par deux joues symétriques *v*, et les périphéries de ces joues présentent alternativement une demi-circonférence pleine et une demi-circonférence avec des vides. De cette façon, nous pouvons avoir deux broches *z* garnies de jetons *y*.

Nous pouvons aussi employer un plus grand nombre de joues avec un même nombre de tiges pour jetons ou anneaux.

Ces joues seraient, bien entendu, divisées convenablement sur leur périphérie pour qu'il ne puisse tomber qu'un jeton à la fois.

L'arbre *n* comporte un ressort de rappel *5*. Le secteur *o* de l'arbre *n* actionne également un pignon *6* solidaire de l'arbre vertical *7* par un encliquetage *8*. Cet arbre est muni, à sa partie supérieure, d'un volant *9* avec entaille *10*, dans laquelle tombe un doigt *11* pour arrêter le mécanisme après chaque partie.

L'arbre vertical *7* est également muni d'une vis sans fin *12* qui actionne une roue à cames *13*.

Cette roue à cames soulève un doigt *14* qui fait déplacer un arbre horizontal *15* muni d'un bras *16* servant à maintenir soulevée la tige *r*, quand le doigt *14* est entre deux cames. Le passage d'une came sous le doigt *14* produit le dégagement du bras *16* et, par conséquent, de la tige *r*. Une dent *17*, placée sur la tige *r*, maintient cette tige soulevée tant que le bouton *g* n'a pas été tiré à fond.

L'arbre *n* est muni d'un bras *18* avec doigts *19* qui font déplacer des galets *20* au moyen des goupilles *21*. Ces galets représentent des faces de dés, de sorte qu'ils constituent un jeu de zanzibar. Le doigt *11* actionne des cliquets *22* qui maintiennent les galets *20* dans la position qui leur a été donnée par les doigts *19*.

Deux sujets *23* et *24* actionnés par la tige *r* indiquent si la partie est gagnée ou perdue, c'est-à-dire si un jeton est distribué ou non.

Un petit tableau *25* indique quand l'appareil ne contient plus de jetons et laisse apparaître derrière l'entrée le mot « fermé », tandis qu'au contraire, l'indication « libre » apparaît quand l'appareil peut fonctionner.

Nous obtenons ce résultat en montant lesdites indications sur le bras horizontal *26* d'une équerre, tandis que l'autre bras vertical *26'* appuie contre la pile de jetons. Quand ces jetons sont utilisés, le bras *26'* retombe et l'indication « fermé » apparaît dans l'entrée.

Un doigt en équerre *27*, monté sur l'arbre *15*, retient les pièces de monnaie dans le guide *d*, tant que la partie précédente n'est pas achevée.

Les formes, détails, accessoires, matières et dimensions de notre système de distributeur de jetons annulaires peuvent bien entendu varier sans changer en rien pour cela le principe de notre invention.

En résumé, nous revendiquons comme notre propriété entière et exclusive, par la présente demande de brevet, un système de distributeur de jetons annulaires comportant une tirette de manœuvre, un pied-de-biche qu'une pièce de monnaie fait redresser pour que la

tirette puisse mettre le mécanisme en mouvement, un volant qui s'arrête tantôt en face d'entailles, tantôt en face de pleins, l'arrêt du volant en face d'entailles permettant à une tige de distribution de descendre et de faire dégager un des jetons enfilés sur une broche et qui est présenté au joueur dans une coupe, la disposition mettant également en action un jeu de dés; le tout établi, disposé et combiné comme il est dit ci-dessus, en référence au dessin spécimen annexé.

Certifié conforme à l'original.

Par procuration
de MM. Portebois et Gorrand :

CHASSEVENT.

IMPRIMERIE NATIONALE. — Pour la vente, s'adresser à la Société BELIN ET Cie, 52, rue de Vaugirard. Paris (6e).

Fig. 1.

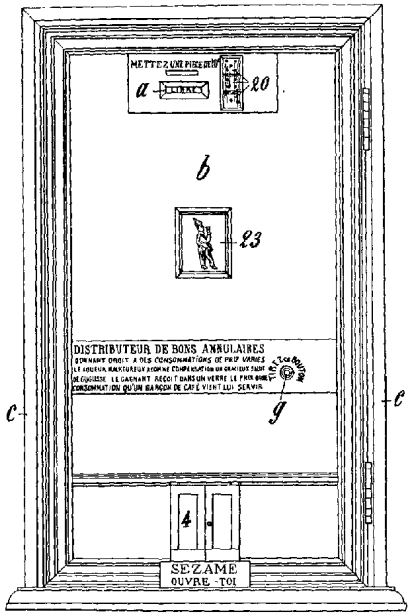

Fig. 3.

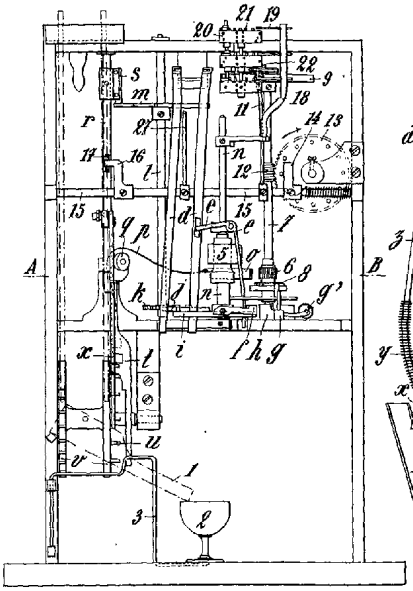

Fig. 6.

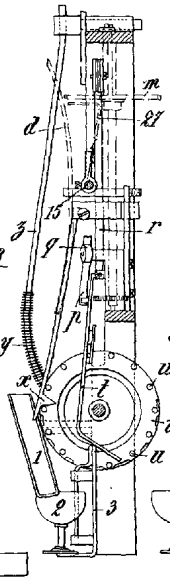

Fig. 7.

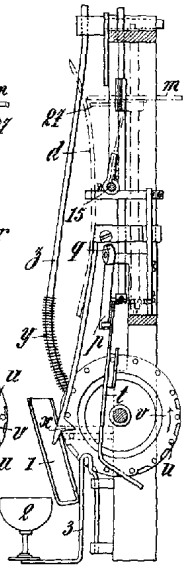

Fig. 7.

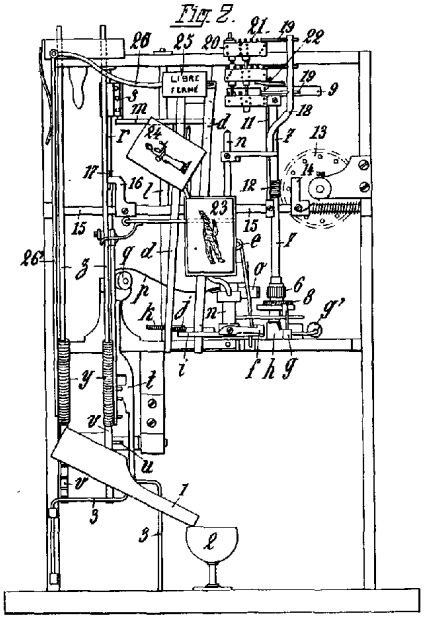

Fig. 4.

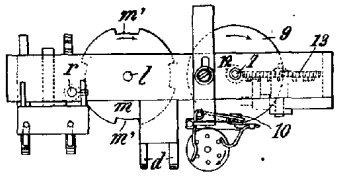

Fig. 9.

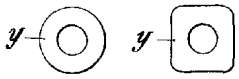

Fig. 5.

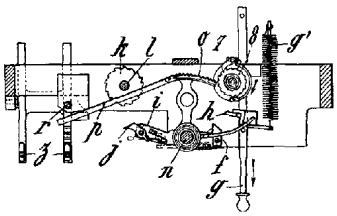
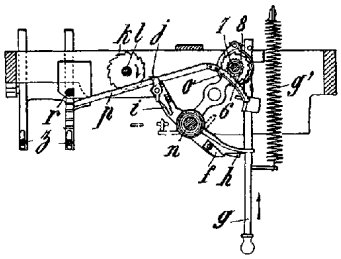
Fig. 8.